

LA FORÊT SÈCHE DE TIPENGA



DANS LA FORÊT SÈCHE DE TIPENGA, ON TROUVE...



Oxera sulfurea

134 espèces végétales

(48 endémiques dont 11 rares et menacées)

LA FORÊT SÈCHE DE TIPENGA

Souvent confondue avec la savane à niaoulis ou les fourrés à gaïacs, milieu dégradés et pauvres en biodiversité, la forêt sèche est au contraire **riche** d'une flore et d'une faune rares et très **diversifiées**.

La **forêt sèche de Tipenga**, située sur la commune de Pouembout, est localisée sur une propriété privée de 195 ha. A l'origine beaucoup plus étendue, la forêt sèche de Tipenga a été défrichée dans le cadre du développement des activités agricoles au sein de la plaine de Pouembout.

La forêt sèche de Tipenga constitue, avec la forêt de Tiéa et la forêt communale au Nord-Ouest, **un ensemble forestier rivulaire, serpentant le long des creeks** de la plaine agricole de Pouembout.

Protégée depuis 2010, la forêt sèche se développe en partie à l'abri des dégradations du bétail et des cerfs au sein d'une mise en défens de 11 ha. Intégrée à une mosaïque de parcelles maraichères, de vergers et de pâturages, elle forme un véritable refuge pour la biodiversité et favorise le maintien d'une ressource en eau pour les activités agricoles à proximité.

Sous-bois et lisière
(Forêt sèche de Tipenga)



LA CONSERVATION ET LA GESTION DE LA FORÊT SÈCHE DE TIPENGA

Le **propriétaire**, la **province Nord** (gestionnaire du site) et le **Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Nouvelle-Calédonie**, mutualisent leurs moyens pour la mise en œuvre d'un plan de gestion de la forêt sèche de Tipenga (2019-2023), qui cadre les actions de protection et de restauration écologique de la forêt sèche de Tipenga :

- **Protection physique**
- **Reboisement**
- **Renforcement de populations d'espèces rares et menacées**
- **Lutte contre les espèces exotiques envahissantes** (cerfs et cochons)
- **Amélioration des connaissances** scientifiques (suivi flore)
- **Prévention contre les incendies** de forêt



- 1 2 **Protection physique et entretien**
- 3 **Plantation (chantier pédagogique)**
- 4 **Suivi flore**

Un refuge pour les espèces rares et menacées

La gestion du site de Tipenga permet la conservation de populations d'espèces rares et menacées (ERM). Parmi les 11 ERM recensées au sein du conservatoire, *Pittosporum brevispinum*, *Podonophelium subaequilaterum* et *Xylosma grossecrenata*, trois espèces inscrites sur la liste rouge de l'UICN, en sont les principales représentantes. Le site de Tipenga comprend également le seul peuplement connu de Fontaine piment (*Ixora margaretiae*) à fleurs rouges, roses et blanches.

Véritable laboratoire à ciel ouvert tentant de concilier préservation des forêts sèches et développement de pratiques agricoles raisonnées, le site de Tipenga pourra servir d'exemple pour les exploitations agricoles néo-calédoniennes.



5



6



7

- 5 *Ixora margaretiae* (VU)
- 6 *Pittosporum brevispinum* (CR)
- 7 *Xylosma grossecrenata* (EN)

MISE EN DÉFENS DE LA FORÊT SÈCHE DE TIPENGA



Les forêts sèches sont un réservoir de biodiversité.

Agissons pour les protéger !



N'allumons pas de feu.



Ne prélevons pas de végétaux
et d'animaux dans leur habitat naturel.



Sensibilisons notre entourage.



Certaines espèces de forêt sèche sont protégées par le **code de l'environnement de la province Nord**

+ D'INFOS

Plus d'information sur **www.province-nord.nc**



Pour plus d'informations, des chiffres clefs et des données cartographiques concernant les actions de protection et de restauration déployées à l'échelle de

la Nouvelle-Calédonie, consultez le **portail cartographique** en ligne via le lien suivant :
<https://cen-foret-seche.georep.nc>

CONTACTS

Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Calédonie

BP 10 - 98860 Koné

Presqu'île de Foué

Standard : (+687) 47 77 04

www.cen.nc

District forestier Ouest de Koohnê (DDEE province Nord)

Service des milieux et ressources terrestres

Hôtel de la province Nord

41 avenue Jimmy Welepane

98860 Koné

Standard : (+687) 47 21 54

www.province-nord.nc

Le CEN tient à remercier le propriétaire du site de Tipenga pour son engagement à conserver ce patrimoine naturel unique et sa participation à l'amélioration des connaissances sur les forêts sèches de Nouvelle-Calédonie au travers de l'accord de partenariat existant depuis 2009.

Réalisation : PFS-CEN-2021

Photographies : ©CEN (sauf mention contraire)